



La triple peine en cas de oui à la révision

Un comité s'engage contre la révision de la Caisse de prévoyance de l'Etat qui n'a rien d'équilibré selon lui.

CAMPAGNE. «Depuis vingt ans, jamais un projet n'a représenté un tel recul des droits des travailleurs.» Secrétaire régional du Syndicat des services publics (SSP), Gaëtan Zurkinden est membre du comité qui s'oppose à la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF). Objet qui passera en votation le 29 novembre.

Ce collectif, qui réunit le SSP, le syndicat du personnel des transports, l'Union syndicale fribourgeoise et les Jeunesses socialistes fribourgeoises (JSF), a présenté mardi ses arguments à la presse. «La révision promet une double peine aux employés: ils devront travailler plus longtemps pour avoir moins de rente à la fin, dénonce Agostino Soldini, secrétaire central du SSP. C'est même une triple peine, si l'on considère les baisses de salaire pour les moins de 45 ans.»

Promesse impossible à tenir

Sur demande du SSP, le cabinet Prevanto SA a analysé le projet (étude disponible sur non-revision-injuste.ch). «Leur conclusion est sans appel», souligne Gaëtan Zurkinden: la réforme ne permet pas de limiter, comme promis, les pertes de

VOTATIONS DU 29 NOVEMBRE

rente à 9,5%. Elles se monteraient plutôt à 15%, et davantage encore pour certaines catégories d'assurés.

«Tout le projet du Conseil d'Etat est basé sur le fait que le comité de la CPPEF puisse garantir aux assurés un rendement de 2,5% par an, explique Christian Dandrès, conseiller national PS genevois et avocat. C'est clairement fantaisiste.»

Pour espérer tenir sa promesse et un taux suffisant, l'Etat devrait, selon les experts de Prevanto SA, doter la CPPEF d'une réserve de fluctuation de valeur (RFV) de 573 millions de francs. Rien n'étant prévu, ils estiment que cette révision «cache un moyen insidieux d'assainir la CPPEF au détriment des assurés actifs».

Bien moins que 380 millions

«Le fait d'injecter 380 millions de francs pour les mesures transitoires et compensatoires ferait du projet actuel une révision équilibrée», note Gaëtan Zurkinden. Il précise d'abord que l'Etat de Fribourg dépensera en réalité 317,8 mio. «Le reste viendra des communes et d'autres employeurs.» D'autre part, l'Etat bénéficiera d'économies sur les avances AVS, pour les employés qui prennent une retraite anticipée.

«On évalue ces économies à 8 mio par an, soit 200 mio sur vingt-cinq ans.» Car

avec le nouveau système, il sera quasi impossible, financièrement, de prendre une retraite avant 64 ans, ce que choisissaient la majorité des employés. «L'analyse de Prevanto SA conclut ainsi que la répartition des sacrifices est de 20% pour l'Etat employeur contre 80% pour les salariés.»

«La participation de l'Etat est ridicule, juge Léo Tinguely, coprésident des JSF. Surtout quand il accorde 70 millions de francs par année de cadeaux fiscaux aux actionnaires du canton.» Il appelle la gauche à prendre ses responsabilités et à s'unir contre la révision. Contrairement à ce qu'elle a fait au Grand Conseil, où la révision a été acceptée par 93 voix contre 7 et 6 abstentions.

Pas pire avec un non à la révision

Le Conseil d'Etat a prédit une baisse massive des rentes, de l'ordre de 25%, en cas de non. Le comité n'y croit pas, parce que la santé financière de la CPPEF reste solide, avec un taux de couverture de 79,5% à la fin de l'année dernière et un cash flow positif. «Il est probable que le comité de la CPPEF prenne un certain nombre de mesures immédiates, concède Gaëtan Zurkinden. Mais pas des mesures radicales au sens où l'entend le Conseil d'Etat.» Selon lui, la plus probable est une suppression des rentes anticipées avant l'âge de 62 ans. «Nous aurons le temps d'obtenir des négociations, avec un Conseil d'Etat renouvelé l'automne prochain, et de préparer un meilleur projet.» X

Non à la nouvelle jonction de Matran

MOBILITÉ. Une pétition est lancée contre deux infrastructures routières: la nouvelle jonction autoroutière de Matran et la route de liaison Marly-Matran. Pro Natura, le WWF, l'ATE et les Grands-parents pour le climat récolteront des signatures: «Nous demandons à nos autorités de cesser de développer des infrastructures routières et de faire de la place aux modes de transport alternatifs, aux espaces urbains partagés et à la biodiversité.»

Les quatre associations appellent que les deux routes visées «ont été imaginées et planifiées il y a plus de douze ans. Entre-temps, la vision de l'aménagement urbain et de la mobilité a été révolutionnée. Des études prouvent que le développement de l'infrastructure routière ne soulage jamais durablement la congestion et peut même la renforcer.»

Pour la modification de la jonction autoroutière, la Confédération veut investir 44 millions de francs. «Sans avoir prouvé le besoin par une étude multimodale ni respecter le principe de proportionnalité», déplorent les pétitionnaires. Et en refusant à l'ATE l'accès aux études de trafic.

Quant au projet de route de liaison entre Marly et Matran, il devrait être mis en consultation ces prochains mois. «En 2017, ce projet de 3,5 km et de deux ponts était devisé entre 80 et 100 millions. Aujourd'hui, personne n'ose avancer un quelconque chiffre.» X

Micarna va bâtir sur le site AgriCo

SAINT-AUBIN. L'Etablissement cantonal de politique foncière active a inauguré hier le bâtiment administratif du campus AgriCo, à Saint-Aubin. Pour la première conférence de presse de son histoire, il a pu annoncer une seconde bonne nouvelle: l'installation de l'entreprise Micarna.

L'entreprise du groupe Migros va acheter une parcelle d'environ 95 000 mètres carrés sur le site, qui en compte 270 000 en zone industrielle. Elle va y bâtir de nouveaux bâtiments, destinés à la transformation de volailles. Le communiqué de presse indique que Migros est déjà engagée à AgriCo, avec la société SQTS (Swiss Quality Testing Services), qui a signé un précontrat de location pour s'installer dans le bâtiment principal du campus.

Concernant le bâtiment administratif, les 4 millions de francs alloués par l'Etat ont permis de l'assainir selon la norme Minergie-P. Réception, cafétéria, espaces de bureaux et salles de conférences permettent d'offrir des prestations à la dizaine de PME et start-up déjà locataires. X

En bref

VOTATION

La FEDE soutient le projet de révision de la caisse de pension qu'elle a négocié avec l'Etat

La Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE) demande aux Fribourgeois de voter oui le 29 novembre prochain. La révision de la caisse de prévoyance du personnel est «essentielle, non seulement pour le personnel de l'Etat de Fribourg, mais aussi pour la qualité des services fournis à la population fribourgeoise».

Dans son communiqué, la FEDE rappelle qu'elle a «longuement négocié avec le Conseil d'Etat» pour arriver au projet actuel. Elle le défend donc avec les mêmes arguments que le Gouvernement (*La Gruyère* du 10 octobre): réforme équilibrée, symétrie des sacrifices et pertes bien plus importantes en cas de refus. La FEDE explique néanmoins que les débats ont été nourris au sein de ses instances et de celles des associations membres. «Mais, en fin de compte, l'assemblée des délégués a décidé de se rallier au projet à une large majorité.»

PUBLICITÉ

Placements durables

L'investissement durable accessible à toutes les bourses



François Jelk
Conseiller financier

Hausse globale de la température, catastrophes naturelles ou grèves du climat: l'actualité ne manque pas de nous rappeler que la durabilité mérite d'être replacée au centre des préoccupations de tout un chacun. Très longtemps réservé aux investisseurs avertis, les placements durables sont aujourd'hui à portée de tout le monde. Les opportunités ne cessent de croître et correspondent à la plupart des profils, que ce soit pour la rentabilité ou la sécurité.

C'est une tendance de fond: toujours davantage de personnes sont attentives à une utilisation équitable des ressources et au respect de principes éthiques et sociaux dans leur consommation. Alors pourquoi ne pas miser également sur des aspects durables dans le cadre des placements?

Par placement durable, il est entendu le fait d'investir son capital dans des entreprises qui respectent des critères écologiques, éthiques et sociaux dans le cadre de leurs activités. L'activité a en effet un grand impact sur l'environnement et la société. Changer les pratiques s'avère donc nécessaire pour assurer un avenir durable pour les générations futures. Ces changements ont cependant un coût pour les entreprises, que ce soit pour le développement et l'achat d'équipements plus propres ou pour la mise en place de conditions de

travail plus généreuses. Et pour cela les entreprises ont besoin de capital et donc d'investisseurs engagés.



L'investissement durable est désormais à la portée de tous les investisseurs

L'investissement durable est désormais à la portée de tous les investisseurs, quels que soient leur profil et l'importance de leur fortune. Les opportunités de placement durable ne cessent de s'élargir et

délivrent d'excellentes performances, avec des risques comparables aux investissements dits «traditionnels». En tant

qu'investisseur privé, il n'est cependant pas toujours facile de savoir dans quelles entreprises et avec quel outil investir. Les fonds de placement spécialisés en durabilité constituent une porte d'entrée

intéressante grâce à leur diversification et leur savoir-faire en matière de placements durables. Fonds en actions, en obligations, de prévoyance ou spécialisés dans la microfinance et l'agriculture équitable, les investisseurs privés ont l'embarras du choix pour trouver la solution durable qui correspond à leurs attentes, leur horizon de placement et leur propension au risque.

Un accompagnement par un professionnel s'avère toujours judicieux si l'on ne se sent pas à l'aise pour investir son argent. Raiffeisen propose des produits de placement durable depuis de nombreuses années. Votre conseiller se tient volontiers à votre disposition pour élaborer une stratégie de placement qui vous ressemble.

Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/durabilite